



Le Rufféen



CONSEIL MUNICIPAL du 7 novembre 2023	VIE COMMUNALE	FOYER RURAL et BIBLIOTHEQUE	INFORMATIONS DIVERSES	POLE SCOLAIRE
2	3	4	5	6

Editorial

Vous avez pu constater, ces temps-ci, que des travaux de voirie sont effectués dans tous les hameaux de notre commune. Pose de caniveaux à Varennes, réfection de chaussées à Travoisy, Grandchamp et dans le bourg.

Il y a encore bien des points, des voies à améliorer, et nous en sommes bien conscients.

Mais, sachant qu'on ne peut pas tout réaliser dans l'immédiat - ce qui serait idéal et satisfaisant pour tous - il est nécessaire de fixer des priorités afin de programmer les travaux sur plusieurs années.

Ainsi faut-il prendre en compte les paramètres de dégradation des voies, de fonctionnalité des réseaux, de sécurité pour les usagers, ou encore d'importance des flux sur une voie donnée.

La contrainte majeure reste cependant le coût de ces travaux et les éventuelles subventions afférentes. Cela nécessite souvent une réflexion bien en amont, souvent un avant-projet puis un projet, réalisés par un bureau d'études, et le montage d'un dossier d'aides, avant de connaître enfin la décision d'attribution qui sera prise, et de pouvoir enfin débiter les travaux.

Cette démarche, parfois très longue, et au regard du contexte économique actuel, conduit parfois à des prix, au moment des travaux, qui ne correspondent plus à ceux envisagés lors du projet, d'où des ajustements ou des actualisations nécessaires. L'objectif reste malgré tout de maîtriser ces coûts autant que possible.

De plus, sachant que notre commune est traversée par une route départementale (D20A), il faut avoir l'aval du Département et respecter ses prescriptions techniques. Celles-ci peuvent même parfois sembler incohérentes et faire l'objet de négociations. Et pour commencer les travaux, il est indispensable d'avoir les retours administratifs de tous les gérants de réseaux, ce qu'on nomme les DT-DICT, certains étant malheureusement habitués à "traîner la patte".

Les demandes des riverains sont nombreuses, tant au niveau des routes que des abords, et nous nous employons à essayer de les satisfaire, dans les limites de délais, de possibilités techniques et budgétaires. Ainsi, l'aménagement de la rue des Oiseaux, l'amélioration des sentiers piétonniers, la réfection du chemin de Borne font partie notamment des prochains travaux envisagés.

Bonne nouvelle (et moins bonne pour ceux qui n'ont pas réservé !) : la représentation théâtrale de notre troupe "Les Agités du Bocal", avec sa pièce "Conseil de Famille", a fait carton plein, et il ne reste désormais plus de places jusqu'à la dernière. Encore une belle satisfaction pour cette troupe aguerrie, qui se renouvelle sans cesse, et qui nous réserve encore de bons moments pour sa prochaine pièce au printemps.

L'un des prochains rendez-vous, tant attendu, est notre traditionnel repas des aînés, programmé le 10 décembre. La commission "animation et lien social" est désormais dans les starting-blocks, prête à offrir ce moment convivial, qui marque le début des festivités de fin d'année. Celles-ci se poursuivront ensuite avec le Noël dans les hameaux, à Grandchamp cette fois-ci, le 20 décembre.

Joyeux Noël à tous !

Patrick SCHWIRTZ

INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES

Des élections européennes auront lieu le **9 juin 2024**.

Si vous êtes nouvel électeur potentiel sur la commune, pensez à venir vous inscrire sur les listes électorales, aux heures d'ouverture de la mairie, **avant le 31 décembre 2023**.

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 7 novembre 2023

Absents : M. Gérard GREFFE, M. Patrick SCHWIRTZ.

Secrétaire de séance : M. Alain CLÉMENT

Le 1er adjoint a invité la gendarmerie, le major Stéphane JACOB, et le Maréchal des Logis-Chef Pierre COUBRONNE, de la brigade de Beaune en vue de donner des explications sur la vidéoprotection. Les constats prouvent que la plupart des faits d'atteintes à la personne et/ou aux biens (tags, dépôts d'immondices, vols...) sont résolus grâce à la vidéoprotection. Il faut faire en sorte de protéger les bâtiments communaux et les axes structurants. Certains conseillers expliquent que le territoire de la commune est vaste et que tous les chemins, hameaux ne peuvent être protégés. Il faut réfléchir à un programme sur plusieurs années. Il existe un référent sécurité auprès de la gendarmerie de Dijon, plus à même de conseiller la commune sur le nombre et les lieux d'installation des caméras, sur le coût (environ 10 000€ la caméra), les subventions possibles, sur la durée de garde des vidéos saisies ainsi que sur la protection des données (RGPD).

Les gendarmes insistent sur la nécessité de faire preuve de vigilance, la période actuelle suite au changement d'heure étant propice aux cambriolages (18h/20h).

ORDRE DU JOUR :

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Adopté à l'unanimité.

2. COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Néant.

3. DEMANDE DE SUBVENTIONS DETR

- Changement des huisseries - Foyer Rural

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le principe de changement des dernières huisseries et d'une porte au foyer rural, ruelle de l'église, clôturant ainsi la rénovation des ouvrants du foyer rural et sollicite l'aide de l'État au titre de la DETR, sur le budget 2024.

- Changement des huisseries - Maison des activités (mairie)

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le principe de changement des huisseries mairie (activités du foyer rural), 2, rue du Pont et sollicite l'aide de l'État au titre de la DETR, sur le budget 2024.

4. AVENANT N°2 - CONVENTION COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PLH / LOTISSEMENT LE CLOS DE LA LAUVE

Le 1er adjoint rappelle qu'une convention de partenariat avait été conclue dans le cadre du soutien aux projets d'écoquartiers avec la communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud en vue de bénéficier d'une subvention de 80 000.00€, lors de la création du lotissement « le Clos de la Lauve ».

Cette convention, conclue initialement pour une durée de 3 ans, le 2 décembre 2019, a fait l'objet d'un avenant N°1 en vue d'une prorogation jusqu'au 31 décembre 2023.

Les travaux de voirie ne pouvant pas être réceptionnés avant fin mars 2024, le conseil municipal sollicite la prolongation de cette convention pour une nouvelle durée d'un an, jusqu'au 31 décembre 2024.

5. DECISION MODIFICATIVE N°2 AU BUDGET

Les crédits budgétaires n'ayant pas été adoptés au bon article M 57 lors de l'adoption du budget, le conseil municipal, adopte à l'unanimité la décision modificative suivante :

Dépenses (nouveaux crédits)	
62878 : 82 500,00 €	6558 : - 82 500,00 €

6. COMPTE-RENDU REUNIONS

La secrétaire de mairie fait le compte-rendu d'une réunion d'information à laquelle elle a assisté sur le pôle rénovation conseils du pays beaunois. Ce service de proximité, gratuit et indépendant, a pour mission d'informer, de conseiller et d'accompagner les particuliers dans leur projet de rénovation énergétique de leur habitation, ainsi que de leur permettre d'obtenir des aides financières le cas échéant. Renseignements peuvent être obtenus en mairie sur ce service.

Le 1er adjoint rend compte des diverses réunions au sujet :

- Des logements vacants : organisée par la communauté d'agglomération qui souhaite interpeller les maires pour comprendre la raison des logements vacants sur leur territoire afin de proposer des solutions pour remobiliser ce patrimoine avec des moyens adaptés ;
- Du moustique-tigre et de sa colonisation en cours sur Ruffey-Lès-Beaune : un article paraîtra au printemps dans le Rufféen
- De la présentation du Schéma Départemental d'Analyse et de Promotions du volontariat du SDIS, lequel souhaite promouvoir le volontariat des sapeurs-pompiers afin de continuer à assurer les secours dans de bonnes conditions face à l'attente des administrés. Le SDIS souhaite également réorganiser les CPI pour éventuellement regrouper le nôtre avec celui de Corberon/Corgengoux et le baser à Marigny-Lès-Reullée. Le 1er adjoint a invité le directeur départemental du SDIS à venir rendre visite à notre CPI ;

- D'une réunion préfectorale tenue le 16 octobre 2023 afin d'obtenir un bilan du dispositif "France Services", et les retours sur le fonctionnement. Cette réunion a permis également d'informer de la création d'un poste d'animateur départemental France Services. Ce poste semble intéresser l'une de nos deux animatrices. Avant de postuler, elle doit obtenir l'accord de la structure qui l'a embauchée, à savoir notre commune, laquelle bénéficierait d'une aide annuelle de 50 000,00 €. Néanmoins, certaines questions restent en suspens et les réponses restent nécessaires avant de donner l'aval à l'employée pour postuler.

7. INFORMATIONS QUESTIONS DIVERSES

Mme Aurore CRETIN relaie la demande d'une administrée pour la pose d'un panneau indicateur (lieu d'activité). Une demande écrite lui est demandée, qui sera étudiée.

M. Alain CLEMENT réitère la demande de M. Parizot pour la plantation d'un arbre au lotissement "le Clos de la Lauve" à l'angle de sa propriété.

Plus personne ne sollicitant la parole, la séance est levée à 22h45.

Prochaine réunion du conseil municipal : **mardi 5 décembre.**

VIE COMMUNALE



Cérémonie du 11 novembre

C'est avec une très belle participation de la population qu'a été commémorée l'armistice de 1918.

Le micro n'a pas fait défaut, et les jeunes du CMJ ont lu le discours et chanté l'hymne national avec une assurance remarquable.

P. SCHWIRTZ



Concours de dessins

Un concours de dessins, sur le thème **"Noël à Ruffey"**, est proposé à tous les jeunes du village, jusqu'à l'âge de 15 ans inclus.

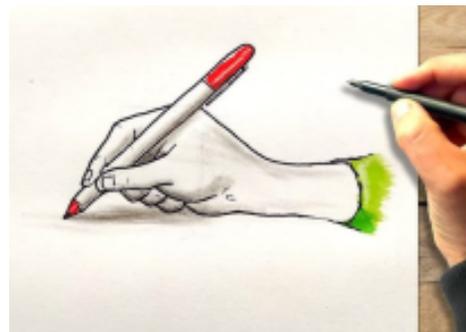
Ces dessins, de technique libre, sont à réaliser sur un format **A4 (21,0 x 29,7 cm)**, et seront glissés dans une enveloppe ou une pochette plastifiée.

Il ne faudra pas oublier, évidemment, de mentionner, au dos du dessin, les nom, prénom, âge et adresse de l'auteur.

Le tout sera glissé, avant le 31 décembre, dans une boîte aux lettres spéciale mise en place sous le préau de la cour de la mairie (*la même boîte qui est prévue pour le courrier au Père Noël*).

Les présentations des oeuvres, ainsi que les résultats du concours se feront à l'occasion de la cérémonie des voeux, le 26 janvier 2024.

Alors, à vos crayons, feutres, pinceaux et autres pastels !



Cher Père Noël,

Je m'appelle _____

et j'ai _____ ans. J'habite _____

Vous aimez, j'aime : les sapins les boules les cadeaux.

Je suis très gentil et j'adore _____

Si j'ai une seule chose que je veux, c'est _____

Vous êtes très gentil et je vous aime.

Merci.

Je vous aime pour _____

À bientôt.



Ma lettre au Père Noël !

La commune propose de rassembler puis de transmettre toutes les lettres des Rufféens destinées au Père Noël !

Elles doivent être mises sous enveloppe fermée avec la mention **"lettre au Père Noël"**, et déposées, avant le 20 décembre, dans la boîte aux lettres spéciale mise en place sous le préau de la cour de la mairie (*la même boîte... que pour les dessins !*).

Et pour avoir une réponse du Père Noël, n'oubliez pas de lui préciser vos nom, prénom et adresse !

Noël dans les hameaux

Cette année, c'est le hameau de Grandchamp qui sera à l'honneur pour fêter Noël, le **mercredi 20 décembre à partir de 18h30 à la Maison Familiale et Rurale**.

Venez nombreux, de tout le village, pour fêter cela et pour profiter des friandises et boissons chaudes qui seront offertes.

Et le Père Noël sera évidemment présent pour tous les enfants !



FOYER RURAL et BIBLIOTHÈQUE

Heure du Conte spéciale "Halloween"

Les sorcières, les loups et autres fantômes ont captivé le public ! Les enfants, les parents et les grands-parents étaient présents en nombre (nous avons dû pousser les murs) pour cette séance de l'Heure du Conte spéciale **Halloween**, qui s'est terminée, bien sûr, avec quelques douceurs.

Nous avons eu le plaisir de rencontrer l'équipe de la micro-crèche **Les Lauvinoux**.

Les tout-petits nous ont bien accueillies et ont été intéressés par les histoires du kamishibai. Un bon moment d'échanges.

Sylvie et Dominique



**La bibliothèque sera fermée
du 20 décembre au 8 janvier**

Reprise mardi 9 janvier à 17h00



ACTIVITES PERMANENTES 2023 /2024

BADMINTON Le lundi de 20H00 à fin. Le mercredi de 19H30 à fin BADMINTON SENIOR Le jeudi de 14H00 à 16H00	ART FLORAL Un lundi par mois à 20H00
BIBLIOTHEQUE Le mardi de 17H00 à 19H00 et le samedi de 10H00 à 12H00	THEATRE « Les Agités du Bocal » Le mardi et jeudi de 20H30 à fin
TENNIS DE TABLE Le mercredi de 17H30 à 19H00	APRES-MIDI POUR TOUS Le mardi de 14H30 à 18H00
PHOTO/VIDEO Le jeudi de 18H00 à 20h00 Tous les 15 jours salle de la maison des activités	ARTS CREATIFS Le lundi de 14H30 à 17H30
VELO-RANDO Un dimanche sur deux en alternance avec la marche à 9H00 devant la mairie	JEUX DE RÔLE Le vendredi de 20H30 à fin
MASSAGE Un lundi par mois à 20H00	PETANQUE Le vendredi et mercredi de 14H00 à fin au boulodrome
MARCHE Un dimanche sur deux à 9H00 (sa 1100) devant la mairie	CHORALE Le jeudi de 20H00 à 21H30 salle de classe de la mairie Hors vacances scolaires
Petite salle du foyer rural	Salle de l'ancienne école-mairie
Salle de la maison des activités	Grande salle du foyer rural
Activités en extérieur	

Mairie de Ruffey-lès-Beaune

2, rue du Pont - 21200 RUFFEY-LES-BEAUNE

Tél. 03 80 26 61 96

@ : mairie.ruffeylesbeaune@wanadoo.fr

Site : <http://www.mairie-ruffeylesbeaune.fr>

1er adjoint : 06 38 10 30 41

2ème adjoint : 07 80 38 54 15

3ème adjoint : 06 22 31 14 33

Ouverture du secrétariat au public

Lundi 15h-19h

Mardi, mercredi, jeudi 15h-17h

Vendredi 9h-12h

Agence postale

Lundi fermée

Mardi, jeudi, vendredi, samedi 9h-13h

Mercredi 9h-13h/14h-18h

Téléphone : 03 80 26 00 53

Maison France Services

(de préférence sur rendez-vous)

Lundi : 14h-19h Mardi : 9h-13h

Mercredi : 10h-13h / 14h-18h

Judi : 14h-19h Vendredi : 9h-12h

Tél. : 03 80 24 26 63

ruffey-les-beaune@franceservices.gouv.fr

INFORMATIONS DIVERSES

Pas d'idées de cadeaux pour les fêtes ?...

Je m'appelle Charlotte et je suis de Ruffey-les-Beaune. Je viens de créer ma boutique en ligne d'objets personnalisés.

Les fêtes de fin d'année approchent, vous manquez d'idées ? Venez visiter le site malvas-rosa.com où vous trouverez des cadeaux pour tous.

Charlotte GONCALVES-LARGEOT

Malvas-Rosa
Objets personnalisés

Chez Malvas-Rosa, boutique en ligne, nous nous spécialisons dans la vente d'objets personnalisés pour ajouter une touche unique. Que ce soit pour vous-même ou pour offrir un cadeau spécial, nos créations sont conçues avec soin et amour. Nous portons une attention particulière aux détails.

malvas-rosa.com

LES PINGOUIN DE CHARLOTTE

Une histoire de créativité et d'élégance

Vous croyez que chaque occasion mérite d'être célébrée d'une manière unique. Notre boutique en ligne propose une sélection exclusive d'objets personnalisés, conçus avec amour et créativité. Nous mettons l'accent sur la qualité, l'originalité et le service client. Notre équipe est passionnée par la création d'objets uniques qui reflètent votre style et votre personnalité.

Contact

malvas.rosa
malvas.rosa

RUFFEY-LES-BEAUNE

Foyer Rural

RSM. FOOTBALL CLUB

Organise le

Samedi 16 Décembre 2023

LOTO

LOTO - 20 PARTIES

OUVERTURE DES PORTES : 18^h30
DEBUT DES JEUX : 20^h

Lots : Séjour, Petit et Gros Electroménager, Contrôle Technique, Repas restaurant, Jambons, Rosettes, Panier Garni, Bouteilles de vin, Bons d'achats ...

RESERVATION : 06 87 05 67 66

BUFFET / BUVETTE

Et en prévision des fêtes, voici quelques recettes sympas :

Verrines apéritives à la truite fumée

Ingrédients pour 6 personnes :

- 1 filet de truite fumée
- 1 échalote
- 1 petit suisse
- quelques feuilles de salade

Préparation : 10 min



Nettoyer l'échalote et la hacher.

Passer le filet de truite au mixeur.

Ajouter l'échalote et le petit suisse.

Mélanger soigneusement le tout.

Ciseler un peu de salade au fond des verrines.

Ajouter la préparation à la poche à douille ou à la cuillère.

Servir très frais et déguster.

Etoiles à la cannelle

Ingrédients pour 6 personnes

- Poudre d'amande : 500 g
- Sucre glace : 450 g
- Blancs d'oeufs : 5
- Cannelle en poudre : 3 g
- Kirsch : 2 cl



Pour le reste de la recette : Sucre en poudre 100 g

Tamiser le sucre glace. A l'aide d'un batteur électrique, monter les blancs d'oeufs en neige ferme, ajouter le sucre glace en 2 ou 3 fois. Prélever une tasse de ce mélange pour décorer.

Ajouter délicatement la moitié de la poudre d'amande aux blancs d'oeufs, avec la cannelle et le kirsch.

Pétrir rapidement à la main la pâte ainsi obtenue avec le reste de poudre d'amande. Couvrir ensuite la pâte d'un film alimentaire et la laisser reposer au réfrigérateur pendant 1 h.

A l'aide d'un rouleau à pâtisserie, abaisser la pâte pour obtenir une épaisseur de 1 cm sur une planche préalablement saupoudrée de sucre semoule.

Découper la pâte à l'emporte-pièce en forme d'étoiles, couvrir les étoiles avec le mélange blancs d'oeuf et sucre glace, puis les laisser reposer à température ambiante pendant 12 h.

Préchauffer le four à 160 °C et cuire pendant 7 à 8 min, les biscuits doivent être moelleux à la sortie du four.

Mettre les étoiles à refroidir sur une grille.

PÔLE SCOLAIRE

Course de la vente des vins

Vendredi 17 novembre, les élèves des classes de CE2/CM1 et CM2 ont participé à la course de la vente des vins. Véritable défi personnel, chacun a donné le meilleur de lui-même pour parcourir la boucle de 1 km, tracée dans les belles vignes beaunoises.



Sortie à Dijon : escalade et spectacle au Grand Théâtre

Ce mardi 21 novembre, les élèves de CE2/CM1 et CM2 se sont rendus à Dijon.

Au programme : découverte de l'escalade le matin et spectacle au grand théâtre l'après-midi. Journée bien chargée, ponctuée d'émotions !

Après avoir réussi à vaincre ses peurs (pour certains) et découvert des muscles insoupçonnés de son corps , chacun a pleinement profité de la narration du conte "Hansel et Gretel".

La conteuse était accompagnée de 2 pianistes et d'un illustrateur qui réalisait en direct de magnifiques dessins à l'encre de Chine.

